Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 13 Dhoulhajja 1443
12 Juillet 2022

N° 81

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1522**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1522**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1526**
Homologation de résolutions **1526**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1526**
Avis aux créanciers..... **1529**
Convocations
Sociétés anonymes **1530**
Autres sociétés **1534**
Divers
Avis au public..... **1534**
Rectificatifs **1534**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société UNION FINANCIERE

Capital : 5 000 000 DT

Siège social : Boulevard Mohamed Bouazizi Immeuble Maghrébia

I.U : 0005687R

En vertu du PV du conseil d'administration du 18/4/2022 enregistré à la recette des finances à Charguia 1 en date 22/4/2022 sous le numéro 22803272 quittance n°M062270 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 29/4/2022 sous le numéro 202231484 il a été décidé le renouvellement du mandat du Président du Conseil d'Administration Mr. Mohamed Nabil Essassi et le mandat du Directeur Général Madame Ynen Jemaa pour une durée de 3 ans qui prendront fin à l'issue de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2024.

2022401783SANB2

Société MONTPLAISIR

Capital : 180 000 DT

Siège social : Boulevard Mohamed Bouazizi Immeuble Maghrébia

I.U : 0605255J

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire du 8/3/2022 enregistré à la recette des finances à Charguia 1 en date du 4/4/2022 sous le numéro 22702680 quittance n°M052388 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 7/4/2022 sous le numéro 202224995 il a été décidé le renouvellement du mandat du gérant Mr. Abdelaziz Essassi pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2024.

2022401801SANB2

Société DE DEVELOPPEMENT ET DE REALISATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

«SODRIC»

Capital : 670 000 DT

Siège social : Boulevard Mohamed Bouazizi Immeuble Maghrébia

I.U : 0487695V

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire du 7/3/2022 enregistré à la recette des finances à Charguia 1 en date du 4/4/2022 sous le numéro 22702681 quittance n°M052393 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 7/4/2022 sous le numéro 202224971 il a été décidé le renouvellement du mandat du gérant Mr. Abdelaziz Essassi pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2024.

2022401802SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

SOCIETE L'ETIQUETTE

SARL au capital de 140.000 dinars

Siège social : Rue du Lac Constance Imm. Carthage Center - 1053 Les Berges du Lac

M.F : 496586 R

Suivant assemblée générale en date du 17 mai 2022 enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac en date du 19/5/2022, sous le n°22703863, quittance n°M059099 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 31/5/2022 sous le n°202239749, les associés de la société L'ETIQUETTE ont décidé, à l'unanimité, de renouveler le mandat de Monsieur Malek Salem Sethom en qualité de commissaire aux comptes de la société pour une période de 3 ans comprenant les exercices 2021, 2022 et 2023.

2022T00767SRLB2

Liquidation et dissolution de la société

Société KLAP IT

SARL au capital de 1 000,000 D

Siège social : 14 BIS, rue Habib Maazoun - appartement 10 - 3011 Sakiet Eddaier - Sfax

Identifiant Unique : 1586622/L/M

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01 Février 2022 enregistrés à la recette des enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 21 Février 2022, sous le n°22800792, Quittance n°M000870 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 18 Mars 2022 dossier n°202219349 il a été décidé :

- La Liquidation et dissolution de la société et la nomination de Monsieur Abdessalem Mkaour liquidateur de la société.

2022X00870SRLB2

Société PROMEX

Capital : 400 000 DT

Siège social : Boulevard Mohamed Bouazizi Immeuble Maghrébia

I.U : 1023163B

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire du 7/3/2022 enregistré à la recette des finances à Charguia 1 en date du 5/4/2022 sous le numéro 22702699 quittance n°M052682 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 7/4/2022 sous le numéro 202224985 il a été décidé le renouvellement du mandat du gérant Mr. Abdelaziz Essassi pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2024.

2022401800SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP, daté du 22/6/2022 enregistré à la recette des finances de

Djerba le 23/6/2022 (Quit.n° M062538, Enreg. n°22202874), Mme Azzabi Radhia a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en la vente des BIJOUX sis à Souk Sagha Ht Souk Djerba et ce à Mlle Amel Fassatoui avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu au siège du FC sis à Ht Souk Djerba dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Assabah" et "le Temps" daté du 5/7/2022.

2022T00763FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 29/6/2022 sous le n°22202623 quittance n°M061852 la Société du Monde de l'Agriculture et de Services «SMAS» M.F n°1032647T représenté par son gérant Mme Iman Bent Ibrahim Hammami a vendu à la Société NZ Commerce en Gros M.F. n°1736678P représentée par son gérant Mr Zouhaier Al-Nafati la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au Al-Biïa a Street, Al-Arqoub Majaz Al-Bab - Béja.

Les oppositions seront reçues entre les mains du Maître Habiba Ibrahim avocat, son bureau sis résidence Riahi 1er étage appt 5 avenue Habib Bourguiba Medjez El Bab Béja pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 6/7/2022.

2022T00765FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Yassminet le 14/6/2022 sous numéro 22201294 quittance n°M035656, Lazhar Ben Jilani Fraj a vendu à Mohamed Ali Ben Mohamed Naji Afli la totalité du fonds de commerce exploité comme «restaurant» est en activité sis au 8 Rue Taher Ben Achour Yasminet Ben Arous.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées entre les mains de Mohamed Ali Afli sis au 29 Rue du Sahel Ben Arous, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au JORT

La vente est publiée au journal Achourouk du 21/6/2022.

2022T00768FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté du 4/5/2020 et enregistré à la recette des Finances à Mateur le 7/3/2022, n° d'enregistrement 22200551, monsieur Kamel Majri a vendu à Madame Afef Dridi, la Totalité du fonds de commerce à Usage vente et achat aviculture Situé à Rue 20 Mars la Gare Mateur gouvernorat de Bizerte.

Toutes les oppositions seront faites chez Madame Afef Dridi sis à cité SPROLS route de Tunis Mateur gouvernera de Bizerte dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été paru dans les deux journaux Echourouk et le Quotidien le 30/6/2022.

2022T00770FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente d'un fonds de commerce daté le 11/3/2021 et enregistré à la recette des finances Zaghouan en date du 11/3/2021 sous le n°21200975 et quittance n°18308, Monsieur Kamel Atia a vendu à Madame Halima Bent Borni Ben Ammar la Totalité du fonds de commerce constitué en un «Commerce en détails» situé à Mograne Zaghouan et ce pour la totalité de ses composantes Matériels et Morales.

Toutes recommandations proposées seront faites chez l'acheteur à l'adresse du F.C ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT faute de quoi seront annulés.

Cette annonce publié au Quotidien le 7/7/2022.

2022T00775FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 25/6/2022 enregistré à la recette des finances Medina Jadida le 28/6/2022 sous le numéro 2220277 quittance n°M050578 madame Ines Souidi a cédé à monsieur Ramzi Guesmi le fonds de commerce (salon de thé) sis au 46 rue Ali Bach Hanba Ben Arous. Les oppositions seront acceptées au bureau d'avocate maître Bel Haj Salah Nourhene 38 avenue Habib Bourguiba Ben Arous dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce est ainsi publiée au journal Echourouk et Le Quotidien en date du 3-7-2022.

2022R01766FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de cession du fonds de commerce enregistré à la recette des finances El Mourouj le 4-7-2022 sous le n°11404858 Quitt. M054370, Saidi Nabil a vendu à Dehech Bilel l'ensemble d'un fonds de commerce «ALIMENTATION GENERALE» sise au 1 Rue Charouch Mourouj 5.

Les oppositions doivent parvenir au 22 Av. Méditerranée Mourouj 2 au nom de Saidi Nabil dans le vingt jours qui suivent la publication au JORT. Une publication est fait à Echourouk et Le Quotidien le 5/7/2022.

2022R01767FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 15/6/2022 enregistré à la recette des finances Avenue de l'Indépendance Bardo en date du 21/6/2022 sous le n°22202345 - quittance n°M60653, Monsieur Aymen Ben Ali Nahdi a vendu à la société «PRO SELLERS AROUND THE WORLD», la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente de glaces et destiné pour tout commerce sauf café et restaurant au local sis au 39 Avenue de l'Indépendance Saïdia Bardo Tunis.

Les oppositions seront reçues auprès de cabinet de maître Thouraya Ben Saad avocate à la cour de cassation, sis au 11 avenue Habib Thameur -

Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la date de l'apparition de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Essahafa (S 220002163) et La Presse (S220002162) du 28 Juin 2022.

2022R01768FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Goulette le 5/7/2022 quittance n°M097922, enregistrement 22204728. Mme Yosr Bent Mohamed Ben Khmaeis Sahli a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mme Sajiaa Bent Ahmed Ben Sayeh Bakar exploité en tant que garderie scolaire et jardin d'enfant et crèche sis à lotissement Ahmed Gharbi avenue Habib Bourguiba Ain Zaghouan Laouina 2045 Tunis.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de Maître Abdelmlak Morou à son bureau sis au 7 rue Poste Beb Bhar Tunis dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 6/7/2022.

2022R01769FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Mourouj le 29/6/2022 quittance n°M052776 n° d'enregistrement 22202726, Mr Mohamed Daassi a vendu la totalité de son fonds de commerce sis à l'Avenue 20 Mars n°405 - Cité Taher Haded Mourouj 04 Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente des produits alimentaires à Mr Mohamed Ouni demeurant à la Rue Beskra n°92 Mourouj 03 - Ben Arous.

Toute opposition doit être signifiée à Maître Mohamed Salaheddine Aloui à son Etude sis à l'Avenue Habib Bourguiba Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a également été publié au quotidien Echourouk du 02/7/2022.

2022R01772FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date 30/6/2022 enregistré à la recette des finances Elmourouj le 01/7/2022 sous le n° de quittance M053822 numéro d'enregistrement 22202769 Mme Moufida Bent Allela Ben Mahmoud Bahri vend et cède à Mme Karima - Bent Hedi Ben Ahmed Kiari la totalité du fonds de commerce sis lot n°1179 Mourouj 5 Ben avec ses éléments corporels et incorporels et pour un prix de vingt sept mille dinars (27.000.000).

Les oppositions sont acceptées dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au jort et chez Maître Snoussi Abdessattar sis 2 rue Borg Bourguiba Le passage Tunis. Cet avis a été publié le 7/7/2022 aux deux journaux la Presse et Sahafa elyawm sous le n° H22000932 et H22000933.

2022R01774FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous privé en date du 9/6/2022 enregistrée à la recette des finances de madina al-jadida le 24/6/2022, n°22202731, quittance n°M049563, Zied Al-WUHAYSHI a vendu à Mr Hussien Sheneeb tout le fonds de commerce vente de pièces détachées et fourniture automobiles à la rue d'Egypte n°03 Ben Arous.

Les oppositions seront admisses entre les mains de rédacteur du contrat Maître Abidi Abdelhafidh sis à 62 avenue de France Ben Arous vingt jours (20 jours) à compter de la date de publication du présent au JORT.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Al-Shorouk et Quotidien le 01/7/2022.

2022R01779FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 16/6/2022 enregistré à la recette des finances Ksibet El Medyouni le 27/6/2022 reçu d'enregistrement n°22200652 quittance n°M021304) Monsieur Wassim Ben Hedi Elhousi demeure à l'avenue Mohamed Karkar Ksibet el Madyouni a vendu à Monsieur Moataz Ben Mondor Othman demeure à l'avenue Elkadisia Ksibet el Madyouni, le fonds de commerce Café "L'ESCALE" situé à rue l'environnement ksibet el madyouni.

Les oppositions se font entre les mains du Maître Zied Haddar à son adresse : complexe borj kfasha Monastir 5060 dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT. Cet avis a été publié au journal Achourouk le 01/7/2022.

2022S00808FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté du 5 Juillet 2022 et enregistré à la recette des finances cité Rue Victor Hugo Sousse le 5 Juillet 2022 sous le n°22202162 reçu n°MO52784 Madame Meriem Faghedinne titulaire de la CIN n°08480317 MF 172826 W a vendu à Monsieur Taoufik Chokri n°06106465 la totalité du fonds de commerce composé des clients et achalant, du nom commercial et de la jouissance de deux locaux commerciaux pour l'activité café et buvette sise à la rue 153 rue Youssef Saheb Etabah Khezema Sousse.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Zied Ben Ameur Avocat à Sousse Rue Sœur Joséphine.

Le présent avis a été inséré au journal Echourouk du 7/7/2022.

2022S00809FCCC2

Echange d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 3/6/2022 enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 28/6/2022 quittance n°M072364 Mme Ilhem Ezzine titulaire du MF n°1620387S a cédé par voie d'échange à Mr Hassen Ben Torkia titulaire de la CIN n°02981128 tout le fonds de commerce exploité dans le local sis au boulevard Elmamoun Hammam Sousse dans la fabrication et vente de rafraîchissements.

Les éventuelles oppositions doivent se faire dans les délais légaux entre les mains du cessionnaire à l'adresse du fonds vendu.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 01/7/2022.

2022S00812FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, signé le 23/6/2022 et enregistré à la recette des finances avenue de la République Sidi Bouzid le 24/6/2022 sous le n° de Quittance M064423 n° d'enregistrement 22205021 «STE UN JOUR AILLEUR» représentée par son gérant Mr Néfar Abdallah a vendu à «STE FAZAT COMPANY» représentée par son gérant Mr Zatour Ahmed la totalité d'un fonds de Commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis à immeuble Elmouldi Centre rue Elbouazizi Sidi Bouzid Elgarbia, Sidi Bouzid.

Les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse ou se trouve le fonds vendu dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal « Echourouk» du 02/07/2022.

2022X00871FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte s.s privé légalisé le 21 juin 2022 enregistré à la recette des finances rue Habib Bourguiba (Sfax) le 29/6/2022, sous le n°22262953 quittance n°M057049, publié au quotidien « SABEH» le 5/7/2022 page 12 Mr Mahdi Graja a vendu à Mme Nihel Brahem et Emna Labiad tout le fonds de commerce exploité comme jardin d'enfants "le petit Marin" sis à route Manzel Chaker km 4 Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels, avec un montant total de vingt cinq milles dinars (25.000 .000 D).

Le montant de la vente a été consigné auprès de madame Nihel Brahem, demeurent à l'Avenue Hédi Chaker Rue du travail n°30 El Ain Sfax.

Toute opposition devra être présentée à l'adresse sus-indiquée dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication au JORT durant les horaires administratives.

2022X00872FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte soussigné privé daté le 21/6/2022, enregistré à la recette des finances Gremda le 29/6/2022 n°08190046 quittance n°M065934, a vendu et cédé Mm. Fatma bent Mohamed Elloumi CIN n°01317655, à M. Maher Ben Abdehamid Lachhab CIN n°08190046, tout le fonds de commerce, avec ses éléments corporels et incorporels, sis à route el Afrane km 1 passage 15 novembre 1955 n°98 Sfax.

Les oppositions sont recevables entre les mains de l'acheteur route el Afrane km 1 passage 15 novembre 1955 n°98 Sfax dans un délai de 20 jours dès la date de la publication au JORT.

Publiée au journal «Assabah» du 6/7/2022.

2022X00873FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances a Denden le 29/6/2022 quit n°M047620 sous le n°22202011 Mr Bassem El Hammadi a cédé à Mr Mohamed Tahar Amri la totalité du fonds de commerce exploité à centre Marhaba Manouba à usage lavage vente produits parfumerie et beauté.

Les oppositions devront être adressées dans le délai légal à savoir 20 j à partir de la parution de cette annonce au JORT à l'adresse de l'avocate Maître El Ajal Imen 56 Avenue Habib Bourguiba Bardo.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 5/7/2022.

2022401788FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat sous seing privé enregistré à la recette des finances du Bardo Av. de l'Indépendance le 30/6/2022 (Quittance n°64809 Enregistrement n°22202480), la Sté Boussaid Electro sise au 25 Av. Habib Bourguiba Bardo a vendu à la société SENSO sise au 6D Flamingo Center Les Berges du Lac 1 1053 La Marsa Tunis, le fonds de commerce sis au 25 Av. Habib Bourguiba Bardo et Rue des Orangers, destiné au commerce.

Les oppositions se font au cabinet de maître Amel Bouzouita Bur 3/7 Im. Narcisse Av. du Japon Montplaisir 1073 Tunis, dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT. Cet avis est publié au journal Alchourouk du 8 juillet 2022.

2022401797FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente enregistré à la recette des finances El Manar le 30-6-2022 Quittance n° 22201734 sous le n°M056682, Mr Oussama Ambrki titulaire de la CIN n°06069970 délivrée le 7-01-2022 a vendu la totalité du fonds de commerce exploité comme vent matériaux en ferre situé au Cité Essidik Rue n°62105 Cité Ibn Khaldoun à Mr Moez Elsallemi titulaire de la CIN n°05975637 délivrée le 30-5-2018.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains Mr Oussama Ambrki au 13 Rue Habib Thamer Tunis, dans un délai de 20 jours de la date de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal quotidien le 7/7/2022.

2022401798FCCC2

Location gérance libre

Location gérance libre

Suivant un acte sous-seing privé, enregistré à la Recette des Finances à Hammamet le 20-6-2022 sous le n°22303085, Quittance n°M088520, Monsieur Mondher Ben Jilani Garsaa titulaire de CIN n°01836939 a loué à Monsieur Arbi Ben Mohamed Ben Abdalah Ben Guerira titulaire de la CIN n°00806768 délivrée à Tunis le 16/2/1994, la totalité du Fonds de Commerce exploité dans le local sis au rez-de-chaussée au bord de la GP1 menant à Sousse Km 63 Manaret Hammamet, destiné restaurant dénommé «Restaurant Garsaa».

Cet avis a paru à la Presse de Tunisie le 24 juin 2022.

2022R01763FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Il a été convenu le 11/02/2019 la signature d'un contrat de location commercial

Propriétaire : Lamia Abdelghani Nairi, CIN : 06785476 et

Locataire : Zouhayr Mchela CIN : 08288039

Adresse du local à usage commercial : Rue Imem Ben Arfa Résidence Nermine n°1 enregistré à la recette des finances La Marsa le 28/5/2021, Quittance n°48558M enregistrement n°21307708.

2022401789FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement "Bou Alem Menzel gammoudi"

Objectif : Protection des ressources naturelles et de rationalise leur utilisation et l'entretien

Reçu de dépôt : 12 de date 17 février 2022

Suivi PV l'Assemblée constitutionnelle en date de 23/6/2022 enregistré à la recette des finances Gafsa - gouvernorat du Gafsa, quittance n°M023178.

Comité :

Président : Taoufik Ben Saada

Trésorière : Mohamed Ben Laid Gammoudi.

Adresse : Boualem, Menzel Gamoudi - Gafsa.

2022R01773APSF1

Constitution du syndic des copropriétaires de l'immeuble «Résidence IMEN»

Sise à Mourouj 5

Siège social : Résidence IMEN Rue Samarmar - Mourouj 5 - 2074 Mourouj Ben Arous

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires du 16 octobre 2021 enregistré à la recette des finances d'el Mourouj sous le n°22800779, reçue n°M015242 du 21-02-2022 et suivant la décision municipale sous le numéro 22//4362 du 21 Juin 2022, a été constitué le syndicat des copropriétaires.

Le comité :

- Mr. Ezzeddine Trabelsi : Président.

- Mr. Fethi Dkhil : Secrétaire général.

- Mr. Elyes Dahmen : Vice-président responsable de la trésorerie.

- Mr. Mohamed Ali Zaghdoudi, Bechir Miled, Atef Methneni et Mourad Ksouri : membres.

2022R01775APSF1

Constitution d'un groupement de développement dans le secteur de l'agriculture

Agricole

Suite à la demande de Constitution d'un GDA en date du 02/4/2011 sous le numéro 01/2011

Il a été crée un Groupement de Développement Agricole comme suit :

Délégation : Tajerouine

Nomination : Mhassis

Zone d'activité : jezza

Siège social : jazza

Nom du président : Ali Belaaméri Yaagoubi

Missions : La protection et l'équipement du périmètre d'intervention

- L'Accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérant.

2022R01778APSF1

Homologation de résolutions

Avis

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 16/10/2016 et enregistrée à la recette des finances de Menzah 6 le 24/02/2017 sous le n°M17801141 et adressé à la municipalité de l'Ariana le 28/02/2017.

Nous, le Syndic des copropriétaires «Résidence Meryem», 55 rue Med Rached El Béji Enasr2 - Ariana, il a été élu le bureau suivant :

Président du syndic : Mr. Issam Azouz

Trésorier : Mr Sami Ben Rhayem

Secrétaire Général : Mr Ali Chaabane.

2022T00769APSF2

Assemblée Générale

CENTRE ENNASR MEDICAL

Siège social : 50, Avenue l'Ere Nouvelle - Ennasr II, 2037 Ariana

En vertu de PV de l'Assemblée Générale des propriétaires du Centre Ennasr Médical tenue le mercredi 16 Février 2022, enregistré le 23 mai 2022 à la recette des finances El Menzah 6 sous le n°22703353 quittance n°M077766.

Et en vertu de dite PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

- Président : Dr. Mohamed Sfaxi

- Trésorière : Dr. Azza Ben Ayed

- Secrétaire Général : Dr. Sahbi Dhane.

2022R01770APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques
Maître Salwa Chemingui
Avocat à la cour d'appel
06 rue Jabel el Fatih - Tunis
Tel : 98469049

Vente aux enchères publiques des parts indivises d'immeuble situé au

bord de la rue de fraise et rue de pin Korba Nabeul superficie totale est 491 m².

A la demande de ARAB TUNIS BANQUE siège social 9 avenue Hédi Nouira - Tunis en la personne de son représentant légal R C de Tunis sous le n°B167001997

Contre M Meher Arfawi habite à la rue Mouritania Bni Khalled Nabeul

Avocat poursuivant : Maître Salwa Chemingui Avocat à la cour d'appel 06 rue Jabel el Fatih - Tunis Tel 98469049.

Immeuble à vendre : des parts indivises d'immeuble située au bord de la rue de fraise et rue de pin Korba Nabeul superficie totale est 491m² objet de titre foncier n°535844 Nabeul dénommée «semia».

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de 456.803.274 dinars après réduction 40%.

Date et lieu de vendre mercredi 27/7/2022 à 9 heures devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Nabeul.

L'heure de visite durant toute la journée pendant l'horaire administratif et pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être autorisés par les autorités administratives.

2022R01777VEPA1

Etude Maître Hakim Abderrazek

Avocat près la cour d'appel

06 Av. Habib Bourguiba, 2ème Et. Bur. 9 - Ben Arous

Tel / GSM : 50.351.630

MF : 1044550/Z

Poursuivant : 1- Noureddine Ben Ferjani Ben Ahmed Gharbi, 2- Fawzi Ben Tijani Ben Kileni Kraeim, leur adresse chez l'étude du Maître Hakim Abderrazek, Avocat, sis au 06 Av. Habib Bourguiba Ben Arous.

Partie saisie : Chedly Ben Taeib Bel Hadj Hassen Bourouis, demeurant à Rte Mornag Km 8 Yasminet, Ben Arous.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Abderrazek avocat près la cour d'Appel, 06 Av. Habib Bourguiba, 2ème étage, Bur. 5, Ben Arous.

Désignation des biens à vendre : Immeuble objet du T.F 88432 Ben Arous dénommé «Bourouis 2» d'une superficie de 741 m² sis à l'angle Rte Amilcar et Rte Mornag. Yasminette, Nelle Médina, Ben Arous, composé de deux étages.

Mise à prix : (869.800,000 D.T) outre les frais de poursuite et les frais d'expertise judiciaire.

Date et lieu de la vente : Mercredi (27 Juillet 2022) devant la chambre des criées du TPI de Ben Arous à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du TPI de Ben Arous.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2022R01783VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

Maître Mohamed Salah Bayazid

Huissier de justice à Monastir

Immeuble Charaga, bloc 1

Tel : 73 460 273

Fax : 73 460 584

Matricule fiscal : 133249X/A/P/000

Le créancier demandeur : Société Tunisienne d'Oléagineux SOTUNOL en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce sous le n°B1121501996, son siège social sis à la route de Sousse Km 6 Mégrine, son élu domicile au bureau de son avocat maître Samir Naouar, résidence Bab Souika, le Kram Monastir.

Débiteur succombant : Société PAINT DECOR en la personne de son représentant légal, sis à l'avenue Habib Bourguiba, Lamta, Monastir, son registre de commerce n°B15112321215, son avocat maître Naima Charef avocate à Monastir.

Pièce d'exécution : Injonction de payer n°11606 rendue par le tribunal de première instance de Monastir du 16/3/2018.

Fonds de commerce objet de la vente : DEC O PAINT, sis à l'avenue Habib Bourguiba, Lamta, Monastir à la propriété à la société qui succombe la société DEC O PAINT en la personne de son représentant légal sis à l'avenue Habib Bourguiba, Lamta, Monastir son registre de commerce n°B15112321215, son avocat maître Naima Charef avocate à Monastir.

Date de publication au journal officiel de la République Tunisienne : 11/6/2015

Mode d'exploitation : permanent

Permis de commerce : 1407084

Avec tous ses éléments consistés de:

2/ Elément moral : Les clients, la réputation, dénomination commerciale et les brevets, les formes et les modèles et les droits de propriété technique

Elément matériel : tous les meubles meublant et les matériels, les machines et les marchandises qui se trouve à la société.

Prix d'ouverture dix sept mille dinars (17 000 000 dinars) qui représente les éléments moraux et matériels.

Dépenses : l'acquéreur de l'enchère sera chargé des frais de la pièce d'exécution et de la vente

Date et lieu de vente : la vente est prévue le 28/7/2022 à 11h au siège du fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba, Lamta, Monastir.

Et toute personne qui désire acheter le fonds de commerce peut contacter l'huissier de justice et lui demander de visiter et constater le local et consulter le cahier des charges pendant les horaires administratifs.

Observation :

La participation à l'enchère sera limitée aux personnes qui ont déposé chez l'huissier de justice un montant équivalent à 1/10 du montant de l'ouverture en espèce ou par un chèque certifié ou une garantie bancaire, une attestation de dépôt du montant à la trésorerie.

La participation ne peut être faite que pour ceux qui ont payé l'intégralité du prix et des dépenses dans un délai d'un mois da la date.

2022R01794VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Hatem Ben Monji Ben Mohamed Boujelben CIN 05338305 demeurant à la route Lafrane km6 Merkez Ben Amor Sfax et à l'avenue Thameur rue Abou Kacem Chebbi n°6 Elain Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route Lafran km6 Markez Ben Amor Sfax consistant en un appartement au dessus d'une maison appartenant à Jamila Kassemtini et Achraf Boujelben délimité du coté sud par une entrée, du coté est par un air appartenant à Achraf Boujelben ensuite une entrée, du coté nord par hounaida boujelben et du coté ouest par une entrée et les héritiers Ameur Boujelben.

L'immeuble est d'une superficie couverte de 128 m² contenant une salle de réception, un séjour, un couloir, 3 chambres, une salle de bain, un balcon, un douche et une cuisine contient une salle à manger et une porte qui mène au toit d'une superficie de 51 m² et du coté nord sud un air clôturé d'une superficie de 28 m² contenant des escaliers menant au toit.

Mise à prix : (110.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 3/8/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X00874VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40% du prix

Cabinet Maître Iram Khemakhem

Avocate près la cour de cassation

97 Av. Hédi Chaker 3000 Sfax

MF : 723536 Z/A/P/000

A la Demande de : Société Diar Chedhli de promotion immobilière en son représentant légal, SARL, ayant son IU : 1300579T, demeurant à Route de l'Ain km 3.5, 3042 Sfax, représentée par son Avocat Me Iram Khemakhem, dont l'étude est située au 97 Hédi Chaker 3000 Sfax.

Contre la partie saisie : Société Générale d'Electricité Industrielle SGEI, en son représentant légal. SARL, ayant son IU : 1071987E, demeurant à l'Avenue de l'Algérie, Rue Atlas 3000 Sfax.

A la diligence de : Me Iram Khemakhem, Avocate près la cour de cassation, ayant son étude au 97, Hédi Chaker 3000 Sfax.

Les deux biens immobiliers objets de la saisie : Le premier : toute la propriété située à Route de Teniour, km 10 Sfax, qui consiste en un terrain nu clôturé des quatre côtés avec un mur construit en pierres et pavé de ciment d'une épaisseur de quarante-cinq centimètres environ et d'une hauteur : de deux mètres et quatre vingt cinq centimètres du côté Est, et de deux mètres et demi environ des côtés. Est, Nord, et Ouest. Le terrain s'ouvre du côté Est et d'une largeur de trois mètres environ et équipé d'une porte métallique et il a également une petite ouverture du Sud donnant sur une voie publique avec une petite porte métallique mesurant du Sud-Nord : du côté Est : environ vingt deux mètres et quatre vingt deux centimètres, et du côté Ouest : environ vingt et un mètre et cinq centimètres, et Est- Ouest, du côté Sud : quarante mètres et cinquante cinq centimètres, et du Nord : trente sept mètres et cinquante cinq centimètres. Sa superficie totale est de huit cent cinquante deux mètres carrés : 852 mètres carrés. Il est délimité au Nord et à l'Est par une entrée d'où son entrée, à l'Ouest par Jarboui, et au Nord Sahnoun anciennement et actuellement Hachicha.

Le second : Toute la propriété située à Elchaabna, Chebba, qui consiste en un terrain nu qui s'étend sur une superficie d'environ 1 800 mètres carrés, délimitée à l'Ouest par les héritiers de Mohammed Marzouk, et Sadok Marzouk, chacun de côté, et du Nord par Béchir Marzouk et héritiers de Noureddine Marzouk, et à l'Est par Hédi Ferjani et du Sud par une rue ensuite Ayed Souii.

Charges réelles grevant les deux terrains : une hypothèque au profit de Banque Zitouna pour la garantie de la somme de deux cent soixante dinars (260 MD) en principal outre les frais et intérêts. La mise à prix après réduction de 40% : 1/ cent dix-sept milles huit cent cinquante- deux dinars (117.852.000D) pour le premier bien et 2/ quarante-deux milles deux cents quatre vingt huit dinars (42.288, 000D) outre les frais déjà fixés à cinq milles quatre cent quatorze dinars et 163 millimes (5414,163D) et les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

L'adjudication : aura lieu le lundi 8/8/2022 à 9h du matin et suivant à la chambre des criées près du tribunal de 1ère instance de Sfax rue Aboulkacem Chebbi Sfax.

La visite de l'immeuble : tous les jours pendant les horaires de bureaux sauf les jours fériés.

Observation : toute personne désirant se porter enchérisseur doit consigner le tiers de la mise à prix et par avocat.

Pour plus de renseignements, s'adresser à la greffe du tribunal où est déposé le cahier des charges ou au Cabinet de l'avocate poursuivante.

2022X00875VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Partie poursuivante : La société BH Recouvrement (ancienne société Générale de Recouvrement de Créances «S.G.R.C», après que son nom social a été changé par le PV de la session extraordinaire tenue le 9

décembre 2019, enregistré auprès de la recette des finances cité Mahrajene à Tunis le 10 mars 2019 légalement publié) société anonyme représentée par son Directeur Général Monsieur Nadhir Rebai demeurant à son siège social situé au 67, Rue Alain Savary, Cité Jardin II, Immeuble B, inscrite au RC au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B117372002 et titulaire de l'identifiant unique n°G0788628 en qualité de créancier nantis inscrit au TF en date du 6/9/2018 (dépôt Nabeul volume 09/18 n°7229).

L'Avocat poursuivant : Maître Aissaoui Abdelaziz, Avocat à la cour de cassation demeurant à l'avenue Med Salah Belhadj Résidence "Le Printemps" Bloc "B" RDC Ariana 2080.

Partie saisie : Riadh Ben Med Ben Abdessalem Rekik demeurant avenue Habib Bourguiba Bouficha titulaire de la CIN n°08464456 en tant que caution hypothécaire de la société GRATPIC SARL ayant l'identifiant unique n°0985721 C siège social cité AFH Menara Hammamet représentée par son gérant.

Propriété saisie : la saisie est portée sur toutes les parts indivises revenant à la partie saisie valant 21539 parts de 24607296 parts totales dans l'immeuble objet du TF n°602115 Nabeul dénommé "Al Ichtirakia" sis à Mrada et Ferjane délégation Hammamet gouvernorat Nabeul d'une superficie totale de 57 H 13 A 10 C qui représente 500 m2 les dites parts se trouvent au village Sidi Said à coté du village sidi Mtir au nord de la ville de Bouficha gouvernorat Sousse (4 km environ) et à l'ouest de la station touristique Yasmine Hammamet (8 km environ) son accès par des routes reliées à la route nationale n°1 ; le TF se compose de la parcelle F4-18 ayant la surface de 11610 m² et la parcelle F4-42 d'une surface de 555200 m² avec une forme non régulière et coupées par un oued les deux parcelles ouvrent sur la route goudronnée qui traverse le village une grande partie ayant une destination agricole surtout que le titre foncier est grevé d'une charge d'intervention agricole au profit de l'AFA depuis 2013 le reste du titre non exploité et le reste comportant beaucoup d'édifices de commerce de service et logements et dépôts. Les parts saisies sont non définis ni limités.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à (32.500,000 DT), Frais et Honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de l'adjudication : Le lundi 15/8/2022 à partir de 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Grombalia.

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2022401793VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie saisissante : la banque internationale arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Ghazouani Mohamed avocat dont le cabinet est au 08 rue de Kuweit, Lafayette, Tunis.

Partie saisie : 1- Walid Sioud titulaire de CIN 07095733, aide cuisinier, demeurant à Ben Arous, 8, rue de la Gare, byr el bey, en sa qualité de débiteur et propriétaire.

Avocat poursuivant : Maître Ghazouani Mohamed Avocat à la cour d'appel, sis au 08 rue du Kuweit Lafayette, Tunis M.F : PA1127125/T

Immeuble objet de poursuite : le bien objet du titre foncier numéro 51242 Ben Arous est un immeuble à usage d'habitation se compose d'un rez-de-chaussée et deux étages, quant au rez-de-chaussée il se compose d'un hall d'accueil non couvert, un salon, une chambre, et une salle de bain ainsi d'un hall arrière non couvert avec un escalier interne qui mène aux deux autres étages, le 1er étage est d'une superficie de 70m² qui se compose d'un hall et 3 chambres à coucher, un couloir, une salle de bain et un escalier qui mène au 2ème étage d'une superficie de 70m² qui se compose d'une salle de stockage, une cuisine, une chambre et une autre petite pièce dans une superficie de 47m², l'état général est moyen, et il est mentionné dans le contrat de don enregistré à la recette des finances de Hammam-Lif le 21/7/2014 par acte notarié rédigé par maître Mourad Hamdi que les parties indivises revenant au poursuivi est de 90m² ainsi au témoignage du donneur que les parties donnée sont représentés dans tout le 2ème étage qui est en cours de construction avec ses accessoires escalier, droit d'entrée et de sortie par la porte principale et par conséquent les 90 parts attribué au poursuivi se limitent dans l'étage supérieur avec ses servitudes.

Mise à prix : quarante sept milles trois cents soixante sept dinars et 605 millimes outre les frais les dépenses de poursuites qui seront fixé par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu le mercredi 3/8/2022 à 9h du matin et suivant au tribunal de première instance du Ben Arous.

Condition de visite : peut s'effectuer tout les jours pendant les heures de travail.

2022401794VEPA1

Avis aux créanciers

Prorogation du délai de l'appel d'offres

Pour la cession à un tiers

De la société Hôtel EL-KSAR route touristique Khezama Sousse

IU : 0010589Z

CNSS : 030591-36

Suivant jugement préparatoire rendu en date du 4/7/2022 sous n°201, la chambre commerciale du tribunal de première instance de Sousse a ordonné la prorogation du délai de l'appel d'offres pour la cession entière à un tiers de la société Hôtel EKSAR comme suit :

Le dernier délai pour le dépôt des offres par rapide poste est fixé au 23/9/2022.

L'ouverture des plis est fixée à l'audience du 26/9/2022.

L'Hôtel EL KSAR, est composé de 455 chambres (900 lits) avec des espaces communs vastes et divers points d'attractions dont un centre Thlasso édifiés sur un terrain de 11 hectares environ. Cet établissement est situé en bord de mer.

Tout soumissionnaire intéressé par le présent appel d'offres pourra visiter la société Hôtel ELKSAR après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 500 dinars non remboursable.

Pour plus de renseignements contacter M Lotfi Khelifi dont l'étude est au 23, avenue des Etats Unis d'Amérique Tunis - Belvédère tel : 98.328.623 Email : khelifi.lotfi@planet.tn.

2022S00811VEPA2

Clôture d'une séquestre

Le séquestre judiciaire du bien immobilier objet de l'affaire de séquestre numéro 120 au Tribunal de première instance Ben Arous, sis au 14 rue Habib Bougatfa Radés Ben Arous, informe le publique, que les travaux de séquestre ont été clôturé sous la tutelle de son excellence le juge administrateur Jihen Ben Abdesslem en exécution à sa décision annoncée le 26/5/2022.

2022401791VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SETCAR

Société anonyme

Au capital de 10.200.000 dinars

Siège social : Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ez-zahra 2034

Identifiant Unique : 0011872D

Identifiant CNSS : 51266

Les actionnaires de la société "SETCAR" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 3/8/2022 à 9h à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du mode et délai de convocation de l'AGO.

2/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2021.

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

5/ Affectation des résultats.

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Fixation des jetons de présence.

8/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2022T00764SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE RAYAN DISTRIBUTION «RD»

Société anonyme

Au capital de 8.000.000 dinars

Siège social : ZI La Charguia 1, 72 bis Rue 8603, Tunis

Identifiant unique : 1102584/ L

Messieurs les actionnaires de la société la SOCIETE RAYEN DISTRIBUTION - RD, sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu au siège social, ZI La Charguia 1, 72 bis Rue 8603, Tunis, le 27 Juillet 2022 à 13 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation financière de la société à l'égard des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2022T00771SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE RAYAN DISTRIBUTION «RD»

Société anonyme

Au capital de 8.000.000 dinars

Siège social : ZI La Charguia 1, 72 bis Rue 8603, Tunis

Identifiant unique : 1102584/L

Messieurs les actionnaires de la société RAYEN DISTRIBUTION - RD, sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, ZI La Charguia 1, 72 bis Rue 8603, Tunis, le 27 Juillet 2022 à neuf heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021

- Examen et approbation s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2021 et des conventions règlementées.

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2021.

- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

2022T00772SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

ETABLISSEMENT RECTIF

Société anonyme

Au capital de 90.000 dinars

Siège social : Route de Sousse -GP 1 - Km 3.5 - 2014 Mégrine Riadh - Tunis

Identifiant unique : N°0005179A

Monsieur Sofiene Bouhanek, en tant qu'actionnaire détenant plus que (5 %) du capital de la société «ETABLISSEMENT RECTIF», a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société «ETABLISSEMENT RECTIF», SA, à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui sera tenue le lundi 8 août 2022 à 11 Heures au siège social de la société à Route de Sousse - GP 1 - KM 3.5, 2014 Mégrine Riadh - Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Délégation des pouvoirs du Président de la direction générale suite au décès du Président (article 20 des statuts)

2- Approbation d'un transfert de propriété des actions après le constat du décès des deux actionnaires (Bouhanek Mohamed et Bouhanek Sara), suite à un acte de détermination des actions.

3- Cession des actions et redistribution définitive des actions.

4- Changement de la forme juridique de la société de «société anonyme» à «société à responsabilité limitée».

Les documents relatifs à l'assemblée générale extraordinaire sont mis à la disposition des actionnaires à partir du 6/7/2022 au siège social de la société.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

2022R01771SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD

«MPBS»

SA au capital de 20 668 860 Dinars

Siège social : Route de Gabès km 1,5 - Sfax

Matricule Fiscal : 11599F/A/M/000

RC : B1134551997

Les actionnaires de la société «MPBS» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, pour le mercredi 3 Août 2022 à 11h, au siège de la société «MPBS» ; sis à la route de Gabès Km 1,5 - Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un Co-commissaire aux comptes; et

2. Pouvoirs pour formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

2022R01776SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Gestion du Complexe

Industriel et Technologique de Médenine

S.A au capital de 3 700.000 dinars

Siège social : Route de Gabès Km 03 Médenine

RC : B2058002011

MF : 1193052/P/A/M

CNSS : N°322479-51

Messiers les actionnaires de la Société de Gestion du Complexe Industriel et Technologique de Médenine sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire le jeudi 4 août 2022 à midi (12h00) au Complexe de Loisir PALMA à Djerba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Actualisation des statuts de la Société

Tous les documents nécessaires permettant aux actionnaires de se prononcer sont mis à leur disposition à partir du 12 juillet 2022 au siège social de la société.

2022R01781SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Gestion du Complexe

Industriel et Technologique de Médenine

S.A au capital de 3 700.000 dinars

Siège social : Route de Gabès Km 03 Médenine

RC : B2058002011

MF : 1193052/P/A/M/000

CNSS : N°322479-51

Messiers les actionnaires de la Société de Gestion du Complexe Industriel et Technologique de Médenine sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le jeudi 4 août 2022 à dix heures (10h00) du matin au Complexe de Loisir PALMA à Djerba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société au titre de l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2020.

4- Approbation des conventions prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2020.

Tous les documents nécessaires permettant aux actionnaires de se prononcer sont mis à leur disposition à partir du 12 Juillet 2022 au siège social de la société.

2022R01782SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Identifiant Unique : 1578977Q

Raison sociale : TUNISIA HELICOPTER

Forme Juridique : Société anonyme (SA)

Capital : 1 385 000

Adresse : Tabarka 8110

Nom et Prénom du représentant légal : Allani Sami

Qualité : PDG

Type Pièce d'identité :

CIN

N° Pièce d'identité : 00330400

Lieu de l'assemblée :

Siège de la CDC G au Lac

Date et heure de l'assemblée : 29-7-2022 à 8h30.

Ordre du jour :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2021.

2) Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021.

3) Approbation des états financiers clos au 21-12-2021

4) Affectation du résultat de l'exercice 2021

5) Approbation de conventions réglementées

6) Quitus aux administrateurs et fixations des jetons de présence

7) Pouvoir aux fins de l'accomplissement des formalités.

2022R01795SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

Identifiant Unique : 1578977Q

Raison sociale : TUNISIA HELICOPTER

Forme Juridique :

Société anonyme (SA)

Capital : 1 385 000

Adresse : Tabarka 8110

Nom et Prénom du représentant légal : Allani Sami

Qualité :

PDG

Type Pièce d'identité :

CIN

N° Pièce d'identité : 00330400

Lieu de l'assemblée : Siège de la CDC G au Lac

Date et heure de l'assemblée : 29-7-2022 à 9h.

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription ;

2. Augmentation du capital;

3. Modification corrélative des statuts;

4. Délégation des pouvoirs au Conseil d'Administration.

2022R01796SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière et Touristique El Hana Hannibal Palace

SA au capital de 5.650.000 dinars

Port El Kantaoui - Sousse

MF : 28424 SAM 000

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Hôtelière Et Touristique El Hana Hannibal Palace sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 13 Août 2022 à 10h heures au siège social de la société sis à l'hôtel Hannibal Palace à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire au titre de l'exercice 2021,

- Lecture et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2021,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31-12-2021,

- Approbation des conventions réglementées, article 200 et 475 du code des sociétés Commerciales.

- Affectation des résultats de l'exercice 2021,

- Fixation des jetons de présence.

- Quitus aux membres du conseil d'administration de l'exercice 2021,

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

- Délégation pour l'accomplissement des formalités.

2022S00810SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Etudes et d'Aménagement de Sebkhet Ben Ghayadha

S.A au capital de 1 600 000 Dinars

Siége social : Rue Bechir Sfar - 5100 - Mahdia

M.F : 1562233Y/A/M/000

Le Conseil d'Administration de la Société d'Etudes et d'Aménagement de Sebkhet Ben Ghayadah à Mahdia informe tous les actionnaires que l'assemblée générale ordinaire de la Société se tiendra le mercredi 27 Juillet 2022 à 10 heures du matin à l'hôtel Mahdia Palace, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Rapport d'activités pour l'année 2021.

2. Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes sur les états financiers au titre de l'année 2021.

3. Approbation des états financiers et du rapport de gestion au titre de l'année 2021,

4. Approbation des conventions règlementées mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

5. Affectation du résultat comptable de l'exercice 2021.

6. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.

7. Approbation de la nomination des membres du conseil d'administration.

8. Procuration pour le président directeur général en vue d'effectuer les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication.

Les actionnaires peuvent consulter les documents relatifs à l'ordre du jour à partir du vendredi 15 Juillet 2022 au siège social de la Société du lundi au vendredi suivant l'horaire administratif.

2022S00813SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Société «HMD AGRO»

Société anonyme

Au capital de : 2.840.000 DT

Siège social : Cité Karaouane, Résidence Houda 5, Avenue Tahar Ben Ammar, Menzah 9. App. 8, Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1633258C

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société HMD AGRO sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui se tiendra le 27 Juillet 2022 à 9 heures à cité Karaouane, Résidence Houda 5, Avenue Tahar Ben Ammar, Menzah 9, Appartement 8, Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Première séance : Assemblée générale ordinaire

1- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire des années 2019, 2020 et 2021.

2- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration au titre des exercices 2019, 2020 et 2021.

3- Lecture et approbation des états financiers des exercices 2019, 2020 et 2021.

4- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2019, 2020 et 2021.

5- Approbation des conventions règlementées prévu par l'article 200 du code des Sociétés commerciales.

6- Affectation des résultats des exercices 2019, 2020 et 2021.

7- Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président directeur général pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

8- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

9- Nomination du commissaire aux comptes.

10- Pouvoirs.

Deuxième séance : Assemblée générale extraordinaire

1- Ajout d'une activité secondaire à la société.

2- Ajout d'un établissement secondaire.

2022401792SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Investissement et de Développement du Centre - Ouest SIDCO - SICAR

Société anonyme

Au capital de 16.226.080 Dinars

Siège social : Avenue de l'Environnement, El Manar - 3140 - Kairouan

Identifiant Unique : 345640 R

Messieurs les actionnaires de la SIDCO - SICAR sont invités à se

réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 11 août 2022 à 10h 30 au siège de la société sis à l'Avenue de l'Environnement, El Manar 3140 - Kairouan, à l'effet de délibérer sur :

1) Entériner le retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2) Lecture et approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

3) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

4) Examen et approbation, s'il y a lieu des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2021.

5) Affectation des résultats.

6) Approbation des conventions relevant de l'application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2022 - 2023 et 2024.

9) Nomination du commissaire aux comptes des états financiers individuels et consolidés de la société pour les exercices 2022 - 2023 et 2024.

10) Fixation du montant des jetons de présence.

Messieurs les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette Assemblée, sont tenus à leur disposition au siège de la Société.

2022401795SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société d'Investissement et de Développement du Centre - Ouest

SIDCO - SICAR

Société anonyme

Au capital de 16.226.080 Dinars

Siège social : Avenue de l'Environnement, El Manar - 3140 - Kairouan

Identifiant Unique : 345640 R

Messieurs les actionnaires de la SIDCO - SICAR sont invités à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 11 août 2022 à 11h 30 au siège de la société sis à l'Avenue de l'Environnement, El Manar - 3140 - Kairouan, à l'effet de délibérer sur :

- Examen de la situation de la société conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2022401796SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

PRIMOIL SA

Au capital de : 26704500 DT

Bureau B3, Immeuble Emeraude, Avenue de La Bourse, Les Berges du Lac II, Tunis 1053 Tunisie

Identifiant unique : 1013512X/A/M/000

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Société PRIMOIL SA sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 29 Juillet 2022 à 10 heures, au 47, rue Tah Houcine, Mégrine 2033, Ben Arous à l'effet de délibérer l'ordre de jour suivant :

- Point de la situation de la société PRIMOIL.

- Liquidation de la société PRIMOIL

- Nomination d'un liquidateur.

- Délégation de pouvoirs.

2022401803SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

SOCIETE MAXULA CAPITAL

S.A. au capital de 300.000 dinars

Identifiant unique : N°1324953 Z

Siège social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez - 1053 Les Berges du Lac

Les actionnaires de la Société Maxula Capital, Société Anonyme au capital 300.000 Dinars, sont convoqués pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, qui se tiendra le jeudi 28 juillet 2022 à 12H, à la Rue du Lac Léman, Centre Nawrez - 1053 Les Berges du Lac afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3) Examen et approbation des états financiers arrêtés aux 31 décembre 2021.

4) Quitus aux administrateurs.

5) Affectation des résultats.

6) Fixation des jetons de présence.

7) Renouvellement des mandats des administrateurs;

8) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

9) Questions diverses.

2022401807SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

SOCIETE MAXULA GESTION

S.A. au capital de 500.000 dinars

Identifiant unique : N°1228214E

Siège social: Rue du Lac Léman - Centre Nawrez - 1053 Les Berges du Lac

Les actionnaires de la Société Maxula Gestion, société anonyme au capital de 500.000 dinars de dinars, sont convoqués pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires, qui se tiendra le jeudi 28 juillet 2022 à 11H, à la Rue du Lac Léman, Centre Nawrez - 1053 Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3) Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

4) Examen et approbation des états financiers arrêtés aux 31 décembre 2021.

5) Affectation des résultats.

6) Quitus aux administrateurs.

7) Pouvoirs pour les formalités.

2022401808SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

SOCIETE MAXULA BOURSE

S.A. au capital de 2 100.000 dinars

Identifiant unique : N°042963 B

Siège social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez - 1053 Les Berges du Lac

Les actionnaires de la Société Maxula Bourse, Société Anonyme au capital de 2 100.000 Dinars, sont convoqués pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, qui se tiendra le jeudi 28 juillet 2022 à 10H, à la Rue du Lac Léman, Centre Nawrez - 1053 Les Berges du Lac afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3) Examen et approbation des états financiers arrêtés aux 31 décembre 2021.

4) Quitus aux administrateurs,

5) Affectation des résultats.

6) Fixation des jetons de présence.

7) Questions diverses.

2022401809SANB3

Autres sociétés

Appel à l'Assemblée Générale dans sa 2ème session

Société Mutuelle de base des Services Agricoles «El Andalos»

Siège social : Avenue Sadok Belhaj 2022 Kalet el Andalos

Matricule Fiscal : 1336626/ A

La Société mutuelle de base des services agricole «El Andalous» à Kalaat El Andalous, a l'honneur de convoquer tous ses adhérents pour assister à l'assemblée générale dans sa 2ème session qui sera tenue le 5-8-2022 à 10 h du matin, au siège social de la société Avenue Sadok Belhaj El Andalous, et ce, pour examiner l'ordre du jour suivant :

1. Citation et rapport du commissaire au compte des années 2019 - 2020 - 2021.

2. Citation des activités de la société des années 2019 - 2020 - 2021.

3. Renouvellement du comité exécutif de la société.

2022T00774SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Mme Afifa Bent Mohamed Hechemi Saoudi titulaire de CIN n°03364042 en date du 23/5/2017 déclare la perte du titre foncier constitutif n°14/46685 du titre foncier n°28408 Gabès situé au cité Ezzouhour Gabès d'après l'attestation de perte par le centre national de sûreté de Gabès El Médina daté du 30/6/2022.

2022T00766DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

YAZAKI AUTOMOTIVE PRODUCTS TUNISIA SARL «YAPT»

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 10.000 Dinars

GP 8, Route de Tunis - Bouchkara - El Alia - BP.65- Laazib - 7026 Bizerte

I.U : 1226147C

Suite à l'annonce parue au JORT n°74 du 24/6/2022, lire :

Suivant Mandat spécial du 23/2/2022 (enregistré à la Recette des finances El Alia Bizerte le 6/6/2022 sous n°QM020937 En°22800443) il a été décidé:

- Délégation de pouvoirs de signature bancaire à Mr. Safouane Hakiri et Mr Nizar Zouari agissant conjointement.

- Délégation de pouvoirs de signature bancaire à Mr Nizar Zouari, à Mme Aroua Smirani, Mr. Safouane Hakiri à Mr Anys Bayoudh et Mr Issam El Khiyati agissant par deux.

- Délégation de pouvoirs de signature de Contrats et d'Accords à Mr. Safouane Hakiri et Mr Nizar Zouari agissant conjointement.

- Représentation légale de la société à Mr. Safouane Hakiri et Mr Nizar Zouari agissant Individuellement

- Délégation de signature des documents sociaux à Mr. Safouane Hakiri, à Mr Nizar Zouari et à Mr Wassim Ezzehi agissant par deux.

- Représentation de la société devant les autorités judiciaires en matière Prud'homale à Mr. Wassim Ezzehi et à Mr Ahmed Ben Hassine agissant individuellement.

- Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1226147C en date du 15/6/2022 sous dossier n°202245317.

2022401799RECZ9